

Limite de propriété et fenetre

Par r03, le 13/07/2009 à 11:21

Bonjour,

j'ai acheté ma maison il y a 3 ans

il s'agit d'une division de propriété faite en 2002

de mon coté j'ai ma maison avec une fenêtre dans sur la limite .

de l'autre, une maison et une grange

aujourdhui il y a un souci de bornage sur cette limite, la cloture ne se trouve pas à l'endroit du géomètre

y a t il une distance a respecter entre ma fenêtre et cette limite? merci de votre réponse